
PANAMA – GAC : groupe de travail NomCom
Jeudi 28 juin 2018 – 08h45 à 09h15 EST
ICANN62 | Panama City, Panama

OLGA CAVALLI :

... du travail de ce groupe. Et c'est pour cela que j'ai préparé cette brève présentation. Ce PowerPoint est très court, je vais vous montrer quelques diapositives et ensuite, je vais vous montrer un document. Je vais aborder un document que j'ai distribué sur la liste de diffusion. Puisque c'est une séance plénière, l'idée, c'est vous inviter à faire des commentaires ou bien de passer aux prochaines étapes.

Qu'est-ce que c'est que le groupe du GAC qui se consacre à la participation du GAC au NomCom ? C'est un groupe qui est composé par plusieurs membres du GAC – je vous montrerai la composition par la suite – et qui choisit la moitié des membres du Conseil d'Administration. Tous les ans, il y a une sélection de deux ou trois membres du Conseil d'Administration, mais la moitié du Conseil d'Administration est sélectionnée par le NomCom. L'autre moitié des membres du Conseil d'Administration sont sélectionnés par les SO et les AC. Par exemple, Manal est notre représentante au sein du Conseil d'Administration. Et il y a aussi des membres qui sont désignés par l'ALAC, la ccNSO, la GNSO. Mais l'autre moitié des membres

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

du Conseil d'Administration est sélectionnée par le NomCom parmi des candidats qui peuvent ne pas appartenir à la communauté de l'ICANN. Il peut s'agir de membres de la communauté qui ont l'expertise et qui sont intéressés à siéger dans le Conseil d'Administration.

Le NomCom sélectionne également trois membres de la GNSO, trois membres de la ccNSO et trois membres d'ALAC. Ce comité a un rôle très important. Je dirais, à mon avis au moins, le rôle le plus important, c'est celui de sélectionner les membres du Conseil d'Administration parce qu'il s'agit de la moitié des membres du Conseil d'Administration.

Diapositive suivante s'il vous plaît. Quelle est la composition du NomCom ? À l'heure actuelle, il y a 15 membres avec droit de vote. Vous ne les voyez pas très souvent dans les réunions parce que leurs réunions ont lieu ailleurs. Ils doivent examiner un grand nombre de documents, des candidats, ils doivent en discuter, voter. Ils ne sont pas toujours présents aux réunions de l'ICANN. Sept membres du NomCom sont sélectionnés par la GNSO, cinq membres par l'ALAC, un membre par la ccNSO, un membre par l'ASO et un membre par l'IETF. Voilà pour les membres avec droit de vote.

Il y a trois membres sans droit de vote : un membre du GAC, un membre du SSAC, comité consultatif sur la sécurité et la

stabilité, et un membre du RSSAC. Ils ont un président qui n'a pas droit de vote, un président élu qui sera le président de l'année suivante et en général, aussi un président adjoint qui est en général le président de l'année précédente.

Quelles sont les raisons pour lesquelles le GAC ne participe pas au NomCom ? Il n'y a pas encore d'accord au sein du GAC par rapport à cette représentation et c'est pourquoi nous avons décidé de préparer une série de recommandations pour que le NomCom en tienne compte au moment de choisir ces candidats au poste de direction.

L'ALAC a donné au NomCom certaines directives, certaines orientations. Je crois qu'il y a d'autres organisations qui ont fait de même. Le NomCom nous a répété à plusieurs reprises que ces directives ou ces orientations seraient importantes pour eux pour en tenir compte au moment de sélectionner leurs candidats.

Je vais vous montrer bientôt un document qui a été préparé par le groupe de travail sur lequel nous travaillons depuis un certain temps. C'est un document très court et qui inclut certains critères d'ordre général pour que les membres du NomCom en tiennent compte au moment de choisir leur candidat. Si vous êtes d'accord par rapport à ce texte, alors je vais confirmer avec Manal quelles seraient les étapes à suivre.

Gulten, si on peut afficher le texte sur l'écran. C'est un texte très court. Je peux le lire, vous pouvez le lire sur l'écran et vous pouvez me dire si vous voulez changer quoi que ce soit ou si vous acceptez le texte tel qu'il est affiché sur l'écran. Nous travaillons dessus depuis plus d'un an. Je vais le lire. Je pense que vous pouvez le voir ce texte sur l'écran. Vous pouvez lire sans problème ? D'accord.

« Le GAC considère que le Conseil d'Administration devrait inclure – on se focalise ici sur les postes de direction – donc devrait inclure de manière collective parmi ses membres des membres qui possèdent les qualifications et les attributs suivants : la qualité personnelle, expérience identifiée par le Conseil d'Administration dans son avis au NomCom du mois de mars 2017. Le numéro a changé et la référence se trouve en bas – c'est une note en bas de page. Et il y a une référence à un avis élaboré par le Conseil d'Administration par rapport à cette question. Nous l'avons inclus parce que nous avons trouvé que c'est important. Quels sont les fondements pour inclure cette référence ? C'est une question de politique publique pour que l'ICANN puisse fonctionner de manière efficace et efficiente. Les critères identifiés par le Conseil d'Administration sont raisonnables à cette fin. Nous sommes d'accord, donc, avec le Conseil d'Administration par rapport à leurs critères.

Deuxièmement, expériences dans le secteur public, y compris au niveau du gouvernement national local, autorités publiques ou organes intergouvernementaux. Fondements : expérience dans le travail où l'interaction des gouvernements ou des autorités publiques contribue à une bonne compréhension par le Conseil d'Administration des avis du GAC qui représentent la vision des gouvernements concernés et des organes intergouvernementaux concernés.

Tous les membres du Conseil d'Administration ne doivent pas avoir cette expérience mais ce serait utile de garder à l'esprit ce critère pour qu'un certain nombre de membres du Conseil d'Administration puissent avoir cette expérience dans le domaine gouvernemental. Vous savez que les gouvernements ont des moyens spécifiques d'aborder les questions, différents délais pour le traitement de certaines questions. Et donc si on n'est pas habitué à ces rythmes des gouvernements, cela peut avoir une influence sur la culture du groupe et sur le dialogue.

Troisième critère... Pouvez-vous faire défiler la page s'il vous plaît ? Alors compréhension et appréciation de l'intérêt public pour construire des partenariats et dégager des consensus. Fondements : comprendre et apprécier les partenariats publics-privés et les processus multipartites pour développer une approche consultative qui peut faciliter une résolution constructive des problèmes. Nous sommes dans un

environnement multiculturel et on s'attend à ce que les membres du Conseil d'Administration aient une expérience gouvernementale mais qu'ils soient capables d'interagir avec d'autres membres de l'environnement multipartite.

Et finalement, la compréhension de l'importance de la diversité de l'ICANN en tant que coordinateur global du système des noms de domaine. Fondements : encourager la diversité est un objectif légitime de politiques publiques, notamment quand s'agit d'une organisation globale qui cherche à être inclusive. Nous savons que l'ICANN est une organisation multiculturelle, multilinguistique. Et d'après mon expérience personnelle, au bout de 12 ans de travail, beaucoup d'améliorations ont été apportées. Et donc au moment de sélectionner les membres du Conseil d'Administration, il faut que l'on puisse garder à l'esprit ce critère. Ils doivent avoir cette vision, ce penchant vers le multiculturalisme et le multilinguisme de cette organisation.

Comme vous voyez, il s'agit d'un texte court. J'aimerais connaître vos commentaires, si vous avez des suggestions de modification, si vous aimez ce document ou pas. Je vais donc ouvrir le micro et vous inviter à faire des commentaires. Kavouss s'il vous plaît.

IRAN :

Bonjour chers collègues. Ce texte que nous avons sous les yeux est sur la table depuis plusieurs mois, même un an presque. Je ne pense pas que nous devrions rentrer dans des modifications de style en ce moment. S'il y a des problèmes de fond et qu'il y a des commentaires qui n'ont pas été pris en compte, à moins qu'il y ait des commentaires devant, je suggère de ne pas passer en revue ce texte paragraphe par paragraphe. Nous ne sommes pas en train d'écrire une charte, nous ne sommes pas non plus en train d'écrire la constitution de l'UIT. C'est notre vision, à savoir que nous devons être représentés en tant que membres sans droit de vote et que nous pensons que les membres du Conseil d'Administration doivent posséder ces expériences pour pouvoir mieux considérer l'avis qui est donc demandé au GAC. Je suggère cela.

Deux manières de procéder : soit on passe en revue le texte paragraphe par paragraphe, s'il n'y pas de commentaires, le texte est approuvé ; ou bien on considère le texte comme un tout et s'il n'y a pas d'objection de fond et qu'il n'y a pas de modification stylistique, à ce moment-là, on approuve le texte dans son ensemble. Moi, je suis plutôt favorable à la deuxième option, que l'on considère le texte dans son ensemble. Si on n'a pas d'objection de fond, on l'accepte ou sinon, il y a la possibilité de le lire paragraphe par paragraphe, voir si tout le monde est d'accord.

J'espère vraiment que l'on pourra finir avec cette question à cette réunion. Je serais ravi de pouvoir le faire. Voilà mes suggestions parce que j'ai lu, j'entends cela depuis des années. Donc le moment est venu de prendre une décision. Les langues sont très riches. On peut changer les mots par des mots similaires etc. Il y a des synonymes, il y a d'autres manières de dire les choses. C'est pour cela que je ne souhaiterais pas rentrer dans le détail des modifications stylistiques. Merci beaucoup.

OLGA CAVALLI :

Merci Kavouss.

Avant de donner la parole à d'autres collègues, je vais vous transmettre mon opinion personnelle. Je vais me permettre de vous dire que le texte est là depuis plus d'un an. Cela fait deux fois que je l'ai envoyé au GAC et qu'il n'y a pas eu de commentaires. Je suis d'accord avec votre proposition pour le traiter comme un texte complet et l'approuver ou non. J'aime bien votre suggestion parce que cela fait un moment que ce texte existe. Il n'y a pas eu de commentaires. Nous avons apporté des modifications éditoriales dans d'autres réunions, vous étiez là. Donc je suis plutôt favorable à votre deuxième suggestion : traiter le texte et l'approuver dans son ensemble.

Y a-t-il d'autres commentaires ? Le Danemark.

DANEMARK : Je soutiens pleinement de considérer le texte dans son ensemble puisque cela fait un moment que cela circule au sein du GAC. Je crois que c'est un bon travail qui a été fait par vous et par votre groupe et c'est un jalon important, c'est une question clé pour le groupe de travail. Et je pense que nous devrions voir s'il y a d'autres choses à faire parce que c'est un résultat important du groupe de travail.

OLGA CAVALLI : Merci Finn.

Y a-t-il d'autres commentaires ? Excusez-moi, je ne vous avais pas vu. Je ne vois pas très bien de l'œil droit. Excusez-moi. L'Inde.

INDE : Tout d'abord, j'aimerais dire bonjour à tous nos collègues. Je salue les commentaires de mes autres collègues du Danemark et de l'Iran. Sans vouloir compliquer les choses, je voudrais suggérer une petite modification éditoriale pour embellir en quelque sorte ce texte car cela peut aider à mieux comprendre ce qu'on essaie de dire. Dans la première recommandation, on parle d'autorités publiques ou organes internes gouvernementaux dans des environnements multipartites. Je

voudrais que l'on puisse ajouter cela. Je comprends que cela figure dans la deuxième partie. Je sens que si l'on ajoutait ce que je viens de proposer dans la première phrase, cela mettrait l'accent sur la valeur de l'expertise que nous demandons, non seulement dans des environnements multilatéraux et intergouvernementaux mais aussi dans des environnements multipartites, multi-acteurs. Mais bien sûr, je suis ouvert à d'autres commentaires de la part de mes collègues.

OLGA CAVALLI : Cela est inclus plus tard dans le texte. Ce n'est pas que ce commentaire n'est pas inclus.

INDE : L'idée d'utiliser le mot multipartite ou multi-acteur permet de qualifier cette expérience que nous voulons de la part des candidats à siéger dans le Conseil.

OLGA CAVALLI : Kavouss ?

IRAN : Je pense que c'est une question assez sensible. Peut-être que certains gouvernements n'ont pas encore officiellement et de manière publique prononcé leur approbation du modèle

multipartite. La phrase telle qu'elle est formulée est neutre. Ensuite, on va parler des autorités publiques, etc. Laissons le texte de telle sorte que tout le monde soit satisfait avec ce texte.

L'ICANN a une approche ou un modèle multipartite. Il y a une grande discussion par rapport à savoir si c'est un modèle ou une approche. Mais la phrase contient implicitement cette idée de multipartite. Si nous introduisons le mot multipartite, il y aura des pays qui devront consulter leur gouvernement pour voir s'ils peuvent dire publiquement qu'ils font partie d'un modèle multipartite. Nous savons qu'il y a encore des gens qui officiellement ne sont pas en faveur de mentionner le fait qu'ils appartiennent à un environnement multipartite. Donc ne compliquons pas les choses. Ce texte a été circulé par le passé. Donc je pense que cette idée de multipartisme est déjà incluse de manière implicite dans la phrase. Tous ces groupes, CCWG, etc., tout cela fait partie d'un environnement multipartite dans lequel tout le monde peut contribuer, y compris les gouvernements.

Je suggère, si mon cher collègue d'Inde est d'accord, de ne pas aller aussi loin que d'ajouter ce texte dans cette première recommandation.

OLGA CAVALLI :

J'ai Trinité-et-Tobago.

TRINITÉ-ET-TOBAGO : Karel Douglas.

Je suis d'accord sur ce qui a est dit dans le texte ainsi que cette vision en générale exprimée sur ces quatre ou cinq points généraux, cette expérience, cette compréhension. Je pense que ce sont des critères fondamentaux. Mais je me demande s'il ne faudrait pas inclure aussi d'autres points dont nous entendons parler de l'autre côté, de personnes qui viennent du Conseil d'Administration par exemple ou d'autres SO et AC. Il faut considérer si la personne dispose de temps à consacrer. Je me demande si cette expérience de travail ne demande pas un certain dévouement de la part de la personne, le temps que la personne doit consacrer à cette tâche. Je ne sais pas si ceci est exprimé de manière implicite ou explicite. Et c'est peut-être le cas, c'est implicite je pense. Je me demande s'il ne faudrait pas inclure ceci, le fait que la personne doit disposer du temps requis par le travail, c'est-à-dire les compétences et l'expérience mais aussi le temps disponible, le temps requis pour le travail au Conseil.

OLGA CAVALLI : Merci de votre commentaire. Les personnes qui posent leur candidature pour ces positions de direction reçoivent cette information de la part de l'ICANN. Il ne s'agit que de guides, de

critères pour le NomCom lorsqu'ils doivent choisir des personnes qui sont déjà au courant de ce que vous venez de mentionner. C'est un thème important, bien sûr.

Mon impression est la suivante. C'est des guides qui présentent des critères pour le NomCom, pas pour les candidats. Je crois que ce que vous dites concerne les candidats. Mais ce texte est destiné aux membres du NomCom.

Le Sénégal s'il vous plaît.

SÉNÉGAL :

Bonjour tout le monde. Je pense que c'est un texte qui a suscité beaucoup de travail et beaucoup de réunions dans nos sessions précédentes. C'est un bon résultat qu'il faut aussi [inintelligible] l'idée qu'il faut l'approuver comme tel, sanctionner vraiment la qualité de ce travail et féliciter par la même [inintelligible] Olga et son groupe pour la production de ce texte. Je pense qu'il n'y a pas de besoin à revenir en arrière parce qu'on a beaucoup débattu sur ce texte lors des sessions précédentes et qu'il est vraiment le moment de l'approuver comme tel et de féliciter Olga et son équipe pour la qualité de leur travail. Je vous remercie.

OLGA CAVALLI :

Merci beaucoup le Sénégal.

Est-ce qu'il y d'autres commentaires ? Manal ?

MANAL ISMAIL :

Merci Olga. Par rapport à ce que disait le représentant de Trinité-et-Tobago et pour être précis, il s'agit de critères dont la nature est incrémentale et que nous présentons du point de vue gouvernemental exclusivement. Je sais qu'il y a d'autres aspects dont il faut tenir compte et qui ont été considérés par le NomCom, par les SO et les AC. Bien sûr, il y a d'autres critères. Nous, nous mettons l'accent sur un ensemble de critères qui complètent le panorama du point de vue des gouvernements. Merci.

OLGA CAVALLI :

Nigel Cassimire, représentant de la CTU.

CTU :

Bonjour Olga. Je suis d'accord sur le texte tel qu'il est. Je crois qu'il énonce de manière progressive les attributs ou les aspects que nous recherchons. Le premier concerne l'expérience pour le travail dans le domaine gouvernemental. Il me semble que l'expérience dans ce domaine est pertinente.

Par rapport à ce que le délégué de l'Inde a suggéré, en fait, il a soulevé une question et il a suggéré que l'on pouvait considérer tout cela a posteriori. Et c'est le cas de le faire.

Ce que nous voulons ici souligner, c'est que l'expérience dans le domaine gouvernemental général est pertinente. Si nous laissons cela de côté, ce que l'on ferait, c'est peut-être exclure les personnes qui ont déjà eu cette expérience. Et il faut que nous soyons aussi inclusifs que possible. Ce que je suggérerais, c'est que si nous voulons être plus précis, nous devrions l'énoncer après ; nous pourrions le considérer comme cela. Le fait que la personne ait travaillé dans le domaine gouvernemental, c'est cela qui est pertinent. Nous ne devrions pas limiter cela dans l'affirmation générale.

OLGA CAVALLI :

Juste une précision. Alors vous suggérez de conserver le texte tel qu'il est ? Oui, d'accord.

D'autres commentaires ? Rahul, êtes-vous d'accord sur la forme du texte ou vous insistez ?

INDE :

Je peux l'accepter tel qu'il est mais pour paraphraser ce que Nigel disait apparemment, c'est que lui, il est d'accord sur l'usage de cette notion des environnements multipartites mais

dans des phrase qui viennent après, et que l'on présente la première phrase telle qu'elle apparaît. Mais mon commentaire à cet égard, c'est que pour ces principes que nous présentons en tant que GAC au NomCom devraient présenter une référence à une expérience de travail dans le domaine des gouvernements. Et en ce sens-là, pour répondre à l'idée de Kavouss, lorsqu'il a dit qu'il se peut que certains gouvernements n'aient pas donné leur soutien ouvert à la position multipartite, je crois qu'avec cette formulation, nous pourrions couvrir cet aspect. Il ne s'agit pas que d'une personne ayant une expérience préalable dans des domaines multipartites mais aussi multisectoriels.

Mais par rapport à ce que Nigel disait en ce sens que l'on restreindrait la capacité de présenter la candidature à un groupe de personnes ayant une expérience dans le domaine gouvernemental, je dois dire que tout critère que nous pourrions établir ou présenter limite en fait le nombre de ce vaste univers de personnes qui peuvent se présenter. Et ces critères servent à sélectionner les candidats qui répondent aux exigences pertinentes pour le poste. Donc tout guide, toute référence, de par sa définition, limite ou circonscrit le groupe d'un groupe très grand de candidats à un groupe plus réduit de candidats qui présentent toutes les conditions requises par la tâche à remplir. Donc si vous me le demandez, je ne trouve aucun inconvénient, aucun problème à l'ajout de cette phrase et de cette expression

des environnements multisectoriels ou multipartites ou multi-acteurs.

OLGA CAVALLI :

Merci. Et avant de céder la parole à Kavouss et à Manal, je pense que si nous conservons notre texte ou si au moment de la sélection nous faisons ce que le texte établit, nous ne tiendrions pas compte des candidats qui n'ont pas d'expérience dans des domaines multipartites. Mais bon, je vois qu'il y a quand même quelque chose d'important dans ce texte.

IRAN :

Bon, ce n'est pas la question du fait que certains pays n'aient pas donné leur accord à ce modèle multipartite. Moi, en tant que représentant de mon gouvernement, je n'ai pas le droit de faire cette mention ici. Si nous voyons le point numéro 3, une expérience dans des environnements multiculturels et une compréhension de la valeur de la diversité pour l'ICANN en tant que coordinateur global. Voilà. Cela signifie multipartite, c'est implicite, mais je ne veux pas le dire, je ne veux pas le mentionner. Pour moi, le texte est bien tel qu'il apparaît. Si nous disons multisectoriel, je dirais aussi démocratique, transparent et d'autres choses. Mais nous ne devrions pas enfin choisir cette voie. Ce n'est pas le lieu pour ce faire.

OLGA CAVALLI : Merci Kavouss.

Maintenant, Manal.

MANAL ISMAIL : Si vous permettez Olga, je voudrais aborder d'autres points. Je ne vois pas d'objection de poids pour ce texte. Je crois comprendre que nous sommes tous d'accord à partir des commentaires qui ont été émis. Donc est-ce que nous allons adopter ce texte ici et nous allons le partager avec le NomCom ?

INDONÉSIE : Merci Olga. Je peux accepter le texte tel qu'il est mais je voudrais demander à Olga : y a-t-il des possibilités futures pour que le GAC devienne un membre ayant le droit de vote ? Parce que cela serait très intéressant pour nous.

OLGA CAVALLI : Si vous pouvez vous en souvenir, justement le propos du groupe de travail voulait analyser ce point et il y avait des collègues du GAC qui n'étaient pas d'accord à ce que le GAC participe et d'autres tel que l'Argentine et d'autres collègues étaient d'accord pour la participation au NomCom. Nous en étions donc à l'adoption de ce texte qui avait été demandé par le NomCom

et ensuite, dans la prochaine réunion, nous commencerions à identifier des moyens pour avoir une représentation devant le NomCom. Ce serait la prochaine étape pour le travail du groupe de travail, peut-être à Barcelone.

MANAL ISMAIL : Merci Olga. Nous n'avons qu'une minute. Je suis consciente du fait que nous devons nous mettre d'accord sur la voie à entamer. Sommes-nous en condition d'adopter ce texte pour le présenter au NomCom ? S'il n'y a pas d'objection, le texte est adopté et nous allons le partager avec le NomCom et nous allons ajouter une phrase dans le communiqué pour dire que ce texte a été adopté et qu'il sera partagé avec le NomCom. Ce ne sera qu'une phrase qui prend bonne note d'un fait. Nous allons bien sûr diffuser la dernière version du communiqué.

OLGA CAVALLI : Merci beaucoup, Manal, pour votre aide.

MANAL ISMAIL : Merci, Olga, de vos efforts. Il y a longtemps que vous travaillez là-dessus. Merci beaucoup.

Sur ce point, nous avons conclu tout ce qui concernait le point 21 de notre ordre du jour. Nous allons prendre une minute pour organiser la prochaine séance. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]